



CONSEIL CONSULTATIF DES LOCATAIRES

CoCoLo-HmW
S.I.S.P. L'Habitation Moderne

Woluwe-Saint-Lambert, le 27 juin 2005.

Madame, Monsieur,
Chers Locataires,

Objet : Lettre-circulaire de L'Habitation Moderne du 20 juin 2005 - réf. : PB/SS/05/6180 Entretien ou remplacement des vannes de radiateurs.

Vous venez de recevoir, de la part de L'Habitation Moderne, une lettre-circulaire concernant l'entretien ou le remplacement des vannes de radiateurs défectueuses.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait suivant : contrairement à ce qui est stipulé dans ladite circulaire, il ne s'agit pas automatiquement d'entretien locatif ; les frais ne peuvent donc en être imputés seulement et systématiquement aux locataires.

Des directives précises en la matière sont inscrites dans le nouveau Code du logement de la Région de Bruxelles-Capitale, code en application depuis le 1er juillet 2004.

Votre situation locative va déterminer si vous devez ou non endosser la responsabilité financière de ce type d'entretien ou de remplacement.

Nous attirons donc votre attention sur le risque d'abus de position de la part de L'Habitation Moderne et vous conseillons de nous contacter avant de retourner le talon d'acceptation d'intervention dans les frais d'entretien ou d'éventuel remplacement..

Recevez, Madame, Monsieur, chers Locataires, l'expression de nos sentiments dévoués et les meilleurs

Patrick Allaer
Président

ADRESSE DE CONTACT :
AVENUE HENRI LAFONTAINE 49/65
1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

ING : 310-1813763-46

WEBSITE : <http://www.cocolo-hmw.org>
E-MAIL : info@cocolo-hmw.org
TÉL-RÉPONDEUR-FAX : 02 610 53 03